

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **3 avril 2026** à 20h00 selon convocation en date du 30 mars 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - Mrs BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M FAVRE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes BARRAUD Prescillia et PINSON Anne-Marie

Délibération N°2026-025 : Election des délégués au comité syndical du SMO Corrèze centre de supervision rural

Monsieur le Maire explique que le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués de la commune au comité du SMO Corrèze Centre de supervision rural, conformément aux articles L5211-6 à L5211-8 du CGCT.

Monsieur le Maire explique que la commune est représentée au comité du SMO Corrèze Centre de supervision rural par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui siègera en cas d'empêchement du titulaire, conformément aux statuts du SMO Corrèze Centre de supervision rural.

Monsieur le Maire propose de passer au vote des délégués. Le conseil municipal élit :

- 1 délégué titulaire : Monsieur Jean MANZAGOL
- 1 délégué suppléant : Madame Delphine MINARD

Membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 3 avril 2026.
Au registre sont les signatures

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 019-211911300-20260403-DCM2026025-DE

